

Section <b>Responsabilité de la direction d'école</b>	Page 1 de 2
Type <b>Responsabilités</b>	Approuvé le 1 <sup>er</sup> février 2010 révisé le 11 novembre 2011

<b>Énoncé</b>	L'autobus scolaire est un prolongement de la salle de classe. L'autorité de la direction d'école s'applique également à bord d'un autobus scolaire. La direction d'école demeure responsable du comportement et de la discipline des élèves lorsque ceux-ci sont à bord d'un autobus scolaire.
<b>Procédures</b>	<p><b>La direction d'école doit :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Veiller à ce que les nouvelles inscriptions et les départs des élèves soient inscrits quotidiennement dans la base de données Trillium.</li> <li>2. Élaborer et mettre en œuvre des procédures sécuritaires pour l'embarquement, le débarquement et le transfert des élèves sur le terrain de l'école, et veiller à ce que ces procédures soient connues et respectées.</li> <li>3. Veiller à ce que les zones réservées aux autobus scolaires sur le terrain de l'école demeurent dégagées.</li> <li>4. Dans les écoles élémentaires et en collaboration avec les transporteurs scolaires et les conducteurs et conductrices d'autobus, établir et maintenir un programme de sécurité dans les autobus scolaires, conformément au Manuel de formation des brigadiers et brigadières d'autobus du CTSO PT001.</li> <li>5. Assurer la surveillance des élèves à l'arrivée et au départ des autobus.</li> <li>6. Référer au CTSO toutes les demandes de changements d'adresse, d'arrêts à la porte ou de changements temporaires non conformes à la politique de transport.</li> <li>7. Rappeler aux parents et aux tuteurs et tutrices les procédures à suivre en cas de mauvais temps Annulation du transport pour cause d'intempéries ou de fermeture de l'école (CTSO004) et Fermeture d'écoles pour cause d'intempéries (CTSO005).</li> <li>8. Entreprendre les démarches requises en cas d'accident comme stipulées à Procédures en cas d'accident ou d'incident (CTSO003).</li> </ol>

Section <b>Responsabilité de la direction d'école</b>	Page 2 de 2
Type <b>Responsabilités</b>	Approuvé le 1 <sup>er</sup> février 2010 révisé le 11 novembre 2011

<b>Procédures (suite)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>9. Dès réception d'un rapport de mauvaise conduite d'un élève à bord d'un autobus, prendre les mesures nécessaires, conformément à la politique sur les Mesures disciplinaires pour écarts de conduite à bord d'un véhicule scolaire (CTSO032). Les parents et les tuteurs et tutrices seront avisés de la mauvaise conduite de l'élève à bord de l'autobus, si cela convient. Si les privilèges de transport d'un élève sont retirés, les parents et les tuteurs et tutrices et le CTSO doivent en être avisés par écrit.</li> <li>10. Autoriser toutes les demandes de transport d'urgence et fournir des documents écrits au conducteur ou à la conductrice d'autobus.</li> <li>11. Fournir au CTSO, avant le début de la prochaine année scolaire, des copies du formulaire <i>FT009-Plan de prévention et gestion des situations constituant une urgence médicale</i> ou le formulaire déjà utilisé par l'école pour les élèves de leur école.</li> <li>12. Veiller à ce que les mesures requises soient prises en cas d'accident, tel qu'indiqué dans Procédures en cas d'accident ou d'incident (CTSO003).</li> <li>13. Fournir au CTSO toute demande de transport de courtoisie, conformément à la politique sur Transport de courtoisie (CTSO021).</li> <li>14. Rencontrer occasionnellement les conductrices et les conducteurs pour échanger sur le thème de la sécurité à bord des autobus.</li> <li>15. Informer le CTSO de tout problème médical pouvant affecter la santé et la sécurité d'un élève.</li> <li>16. S'assurer que l'élève a le temps nécessaire pour se rendre sans délai à l'endroit désigné d'embarquement des autobus.</li> <li>17. <b>S'assurer que l'école vérifie quotidiennement tous les changements dans Geoquery.</b></li> <li>18. <b>S'assurer que le CTSO puisse rejoindre quelqu'un à l'école au moins 1 heure après le départ des autobus en après-midi.</b></li> </ol>
---------------------------	---